

Cote du document:	<u>EB 2006/89/R.20/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>13 b) ii)</u>
Date:	<u>14 décembre 2006</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt et de don à la République de l'Ouganda pour le

Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts

Conseil d'administration — Quatre-vingt-neuvième session
Rome, 12-14 décembre 2006

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

Marian Bradley

Chargée de programme de pays

téléphone: +39 06 5459 2326

courriel: m.bradley@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation d'approbation	iii
Carte de la zone du programme	iv
Résumé du financement	v
I. Le programme	1
A. Principal créneau de développement visé par le programme	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	4
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	5
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	6
K. Durabilité	6
II. Instruments juridiques et autorité	6
III. Recommandation	7
Annexe	
Résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de financement négocié	8
Appendices	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

FBS	Fonds belge de survie
ONG	Organisation non gouvernementale
PAAD	Programme d'appui à l'aménagement des districts
PICL	Plan d'investissement dans les collectivités locales

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt et de don à la République de l'Ouganda pour le Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts, telle qu'elle figure au paragraphe 36 ci-après.

Carte de la zone du programme



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés

République de l'Ouganda

Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République de l'Ouganda
Organismes d'exécution:	Ministère des collectivités locales et conseils et administrations de 13 districts
Coût total du programme:	38,93 millions de USD
Montant du prêt du FIDA:	18,55 millions de DTS (équivalent approximativement à 27,44 millions de USD)
Montant du don du FIDA:	280 000 DTS (équivalent approximativement à 400 000 USD)
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Cofinancier:	Fonds belge de survie (FBS)
Montant du cofinancement:	Équivalent de 4,80 millions de USD
Conditions du cofinancement:	Don
Contribution de l'emprunteur:	4,95 millions de USD
Contribution des bénéficiaires:	1,34 million de USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Proposition de prêt et de don à la République de l'Ouganda pour le Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts

I. Le programme

A. Principal créneau de développement visé par le programme

1. Faisant fond sur les réalisations du Programme d'appui à l'aménagement des districts (PAAD), qui arrivera bientôt à son terme et a eu un impact très positif sur cinq districts de l'Ouganda, le programme proposé en élargira l'approche dans 13 districts. Il sera mis en œuvre par l'entremise des pouvoirs publics et des systèmes de financement locaux, et l'on prévoit qu'il améliorera directement les moyens de subsistance de 100 000 petits exploitants et membres de communautés pauvres.

B. Financement proposé

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République de l'Ouganda un prêt de 18,55 millions de DTS (équivalant approximativement à 27,44 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, et un don de 280 000 DTS (équivalant approximativement à 400 000 USD) pour contribuer à financer le Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts. Le prêt aura une durée de 40 ans, avec un différé d'amortissement de 10 ans, et sera assorti d'une commission de service de 0,75% l'an.

Corrélation avec le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)

3. En vertu du SAFP, le FIDA a alloué à l'Ouganda un montant annuel de 11,1 millions de USD, soit 33,3 millions de USD pour chaque cycle triennal. Le présent prêt, premier du cycle, est nettement en deçà de l'allocation.

Articulation avec les critères du cadre budgétaire à moyen terme du pays

4. En tant que chef de file, le Ministère des collectivités locales a, au début de 2006, élaboré, pour accroître la décentralisation, un Plan d'investissement dans les collectivités locales (PICL). Le programme appuiera les objectifs de ce plan notamment en soutenant le développement économique local et en renforçant l'aptitude des structures de gouvernance locales à favoriser ce développement.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

5. À la fin de 2005, la dette extérieure était de 4,3 milliards de USD, dont 93% étaient dus à des institutions financières internationales et multilatérales. Grâce à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, le montant total de la dette internationale restant due devrait se ramener, en 2007, à 1,5 milliard de USD, ce qui interdira à l'Ouganda de prétendre à une future assistance de la Banque mondiale sous forme de dons. Le service de la dette équivaut à environ 14% des recettes d'exportation. L'assistance du FIDA dépasse, au total, 132 millions de USD sous forme de prêts accordés à des conditions particulièrement favorables en faveur de 10 projets d'investissement. L'aide sous forme de dons consentie à quatre projets de développement supplémentaires au titre de l'accord de coopération conclu entre le FIDA et le Fonds belge de survie (FBS) s'élève au total à 892 millions de BEF. Depuis 1998, le FIDA a accordé des allègements de dette d'un montant total de 12,73 millions de DTS en valeur actuelle nette. Jusqu'à présent,

l'Ouganda a remboursé ses prêts de manière régulière et il devrait continuer à en aller ainsi.

Flux de fonds

6. Les financements accordés à titre de prêts et de dons par le FIDA seront versés respectivement sur un compte spécial et un compte bancaire du don. Le Ministère des collectivités locales sera autorisé par le Ministère des finances, du plan et du développement économique à effectuer des prélèvements sur ces comptes afin de réapprovisionner les comptes d'exploitation des programmes de district. Le flux de fonds destinés au programme intègre les enseignements tirés dans le cadre du PAAD.

Modalités de supervision

7. Le prêt destiné au PAAD était l'un des 15 prêts sélectionnés en 1998 pour être supervisés directement par le FIDA. Dans l'attente des changements structurels que prévoit le nouveau modèle opérationnel du FIDA, il est recommandé que le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets assure la supervision du présent programme.

Dérogations aux conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole et politiques opérationnelles

8. Aucune dérogation n'est prévue.

Gouvernance

9. Pour accroître l'impact du financement du FIDA sur la gouvernance, il est prévu de prendre les mesures suivantes: i) conditions ouvertes et transparentes de passation de marchés et d'offre de services par les ONG et les organismes publics et privés; et ii) recours aux mécanismes de contrôle financier, de supervision opérationnelle et de vérification des comptes mis en place dans le cadre du PAAD, qui ont pleinement prouvé leur efficacité.

C. Groupe cible et participation

Groupe cible

10. Le nombre de pauvres dans les 13 districts de la zone du programme est estimé à 1,9 million de personnes, ou 316 000 ménages. La plupart des bénéficiaires seront des paysans sans terre et des exclus: petits exploitants et artisans pêcheurs; femmes et jeunes vivant dans des zones reculées et défavorisées de sous-cantons très pauvres.

Méthode de ciblage

11. Dans les systèmes participatifs ougandais de planification et de budgétisation de district, le ciblage existe déjà. La démarche adoptée prévoit de discerner, au sein des districts, les sous-cantons les plus pauvres pour leur allouer des crédits supplémentaires, et d'effectuer, préalablement au programme, des évaluations rurales participatives afin de stratifier les groupes cibles et de définir des méthodes garantissant l'intégration des plus pauvres. Un pourcentage convenu d'agents bénévoles de changement et d'alphabétiseurs adultes sera issu de ménages très pauvres. Le programme accordera également un soutien financier modeste mais régulier aux travailleurs bénévoles, veillera à ce que soient proposés des plans d'épargne et des prêts adaptés aux besoins des pauvres et sexospécifiques, et fixera des normes de participation des femmes et des personnes défavorisées au sein des collectivités et des groupements d'agriculteurs.

Participation

12. Il est prévu de prodiguer de façon intense aux ménages les plus pauvres des conseils en matière sociale afin de les aider à surmonter les obstacles culturels et sociaux et d'encourager leur participation aux activités du programme. Ces efforts auront pour but de les associer d'emblée à la planification locale et villageoise et de

favoriser la mobilisation et le regroupement de certaines collectivités pour qu'elles puissent participer à des groupements d'épargnants et d'agriculteurs.

D. Objectifs de développement

Objectifs clés

13. L'objectif du programme est d'améliorer sensiblement les conditions de vie des ménages ruraux pauvres et la viabilité à long terme de leurs moyens de subsistance. Pour ce faire, on s'appuiera sur les éléments suivants: autonomisation et autosuffisance des communautés rurales; accroissement durable de la productivité et des revenus des ménages; meilleure gestion et utilisation rationnelle des terres individuelles et communales; accès aux infrastructures et aux services essentiels, et offre d'un soutien aux districts pour qu'ils puissent proposer des services localement.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

14. Le programme soutient le processus de décentralisation et sa mise en œuvre dans de nouveaux districts. Afin de lever certains des obstacles auxquels sont confrontés les pauvres en matière de régime foncier, de gestion des terres et de droits des femmes, le programme proposé intègre des mesures spécifiques visant à appuyer la mise en œuvre, au niveau des districts, de nouvelles politiques relatives à la terre, à l'utilisation des sols et aux relations familiales.

Politique et stratégie d'alignement du FIDA

15. Le programme soutient l'objectif d'autonomiser les ruraux pauvres afin d'améliorer leur sécurité alimentaire et d'accroître leurs revenus et leur patrimoine, objectif qui est énoncé dans l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays de 2004. Il est également conforme au Cadre stratégique du FIDA pour ce qui est de renforcer les moyens d'organisation des pauvres, de développer leur aptitude à créer du capital social et humain, et de soutenir l'activité économique.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

16. Le programme a été conçu dans le cadre de plusieurs politiques clés élaborées par le Gouvernement ougandais. Il aide ce dernier à mettre en œuvre son Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté et, en particulier, le PICL récemment finalisé, qui vise à renforcer la décentralisation et le développement économique local. Les activités économiques et agricoles du programme reflètent l'approche et les objectifs généraux du Gouvernement tels qu'ils sont exposés dans le Plan de modernisation de l'agriculture, en plaçant un accent particulier sur l'ajout de valeur au niveau de l'exploitation agricole.

Harmonisation avec les partenaires de développement

17. Pour finaliser le PICL, le Ministère des collectivités locales a collaboré étroitement avec des bailleurs de fonds par l'entremise du groupe de partenaires sur la décentralisation, et le programme est l'une des initiatives menées dans le cadre de ce plan. Le programme sera mis en œuvre en mettant à profit les structures dont dispose le Ministère au niveau des districts et des sous-cantons. Pour que ses orientations reflètent le consensus général qui s'est dégagé dans un certain nombre de domaines, le FIDA s'est concerté avec des donateurs partenaires du développement. Outre le cofinancement permanent assuré par le FBS, il sera noué, pendant la phase d'exécution, des liens avec d'autres donateurs (Banque mondiale, Banque africaine de développement et Agence danoise de développement international). Le coordonnateur résident du FIDA chargé de la politique générale du programme veillera au suivi et à la coordination de ce dernier au plan national avec les donateurs partenaires.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

18. Les composantes du programme sont les suivantes: mobilisation, épargne et services communautaires (20% du coût de base); agriculture et gestion des terres (27%); développement des voies d'accès et de l'infrastructure hydraulique (30%); exécution du programme au niveau des districts et des sous-cantons (14%), et liaison du programme, dont suivi et évaluation (9%). Les fonds seront décaissés sur sept ans, mais trois districts visés par des interventions précédentes du FIDA/FBS ne bénéficieront, au titre du programme, d'un financement que pendant trois ans.

Catégories de dépenses

19. Les dépenses se décomposent comme suit: travaux de génie civil (28% du coût de base); véhicules, équipement et matériel (14%); études, ateliers de démonstration et de formation (11%); services et programmes nationaux d'assistance technique sous-traités (13%); dons de réduction de la pauvreté (6%) et coûts récurrents (24%). On prévoit que les dépenses s'effectueront en grande partie localement. Les bénéficiaires contribueront aux dons de réduction de la pauvreté et à la mobilisation de leur épargne à hauteur d'environ 4% des coûts.

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

20. Le Ministère des collectivités locales sera l'organisme d'exécution principal, et l'actuel bureau de liaison national sera maintenu et légèrement renforcé. Les autres ministères chargés de l'exécution du programme (finances; terres, eau et environnement; travaux publics et transports; parité, travail et développement social; agriculture, élevage et pêche) seront représentés au sein du Comité des politiques interministérielles du programme. Les organismes qui participeront à l'exécution du programme seront, entre autres, le Programme national de services consultatifs agricoles et Micro-finance Support Centre Limited. Les ONG qui appuient l'exécution du programme seront des associations locales d'animateurs du changement et d'alphabétiseurs, des organisations à assise communautaire existantes et des groupements locaux d'épargnants et d'agriculteurs. Des ONG et des entités privées (institutions de finance rurale, par exemple), ainsi que des prestataires sous contrat et des consultants, fourniront des services. Les conseils locaux et les administrations des districts appuieront les opérations, l'exécution étant confiée aux services et aux administrateurs compétents.

Responsabilités en matière d'exécution

21. Le Ministère des collectivités locales assumera la responsabilité globale de l'exécution du programme, les districts étant chargés de son exécution sur le terrain. Au niveau des districts, l'exécution sera coordonnée par l'unité de planification locale, le bureau financier, le comité de planification technique et le bureau de l'administrateur en chef. Le responsable de la planification de district sera nommé coordonnateur du programme pour son district. Un responsable principal de la planification sera chargé du suivi et de l'établissement de rapports. Les modalités de fonctionnement et les conditions d'exécution seront énoncées dans des manuels d'exécution au niveau du district. Les services de développement des sous-cantons et des districts seront chargés de la mobilisation et des services locaux. Les services d'appui aux groupements d'épargnants, aux associations de développement intégré des sous-cantons et aux coopératives d'épargne et de crédit seront sous-traités à des ONG et/ou à la Bunyoro Toro Development Company. La gestion des voies d'accès et des ouvrages d'adduction d'eau et d'assainissement

sera confiée à des entreprises privées sous contrat supervisées par des comités de développement communal et sous-cantonal et par les services locaux chargés des travaux publics. Les services locaux chargés de la production et des ressources naturelles se verront confier la mise en œuvre des activités relatives à l'agriculture et à la gestion des terres.

Rôle de l'assistance technique

22. Le personnel d'assistance technique à l'exécution du programme sera recruté aux plans national et local pour un montant de quelque 2,2 millions de USD, dont environ 80% seront financés par l'accord de financement du FIDA, le solde l'étant par des dons du FIDA et du FBS.

Situation des principaux accords d'exécution

23. Des mémorandums d'accord seront conclus entre le Ministère des collectivités locales et chaque district, et entre les districts et les sous-cantons. Le programme proposé collaborera au niveau des districts avec le Programme national de services consultatifs agricoles et le programme de développement des collectivités locales soutenu par la Banque mondiale.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

24. Le FBS, qui est l'un des principaux partenaires du FIDA en Ouganda, a financé, avec le Fonds, deux précédentes interventions dans ce pays. Le FBS prendra en charge 4,8 millions de USD, soit environ 12,4% du coût total du programme.

H. Avantages et justification économique et financière

Principales catégories d'avantages apportés par le programme

25. Les principaux bénéficiaires seront le renforcement de la sécurité alimentaire, l'accroissement des revenus que les ménages tirent de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et d'activités non agricoles, et l'obtention, pour leurs biens, d'un statut plus officiel grâce à la certification de la propriété des terres. Les ménages bénéficieront de la mobilisation communautaire et du développement de l'infrastructure de base (environ 240 000 ménages), du développement de l'épargne et de l'agriculture (environ 105 000 ménages), et du développement de la production agricole et commerciale (50 000 ménages). Comme certains ménages bénéficieront d'activités multiples, on compte que le nombre total de ménages bénéficiaires sera de 100 000, soit 40% des ménages desservis.

Viabilité économique et financière

26. Selon les projections, les revenus des familles devraient augmenter de 50%, à condition que les recommandations soient intégralement adoptées. Le taux de rendement économique du programme est estimé à 26,3% et est insensible à l'évolution des coûts, des bénéfices et du calendrier.

I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement

Modalités de gestion des connaissances

27. La gestion des connaissances met l'accent sur l'apprentissage de terrain et sur la diffusion du savoir. Dans le cadre du don du FIDA, les résultats et enseignements tirés du PAAD seront regroupés et partagés avec de nouveaux districts. Les principaux mécanismes de gestion des connaissances seront l'instauration d'un dialogue régulier entre les districts, la tenue de réunions trimestrielles d'examen approfondi et celle d'ateliers de district et de pays. Les enseignements tirés seront également partagés par l'entremise de groupes de donateurs partenaires locaux du développement.

Innovations en matière de développement

28. Les activités intensives de conseil destinées à assurer la participation des femmes et des groupes les plus pauvres, qui sont l'une des caractéristiques du PAAD, seront

encore affinées dans le cadre du programme proposé. L'action menée pour dissiper l'imprécision des régimes de propriété foncière conformément aux nouvelles politiques du gouvernement est également l'une des priorités des programmes que finance le FIDA.

Stratégie d'élargissement

29. Le FIDA a financé des activités d'appui menées dans cinq districts de l'Ouganda au titre du PAAD et a appuyé une démarche similaire dans le cadre du projet de modernisation de l'agriculture à l'échelon d'une région (cofinancé par la Banque africaine de développement). Le programme proposé porte le champ d'intervention de 5 à 13 districts.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

30. Le principal risque est que le gouvernement cesse d'appuyer les politiques et stratégies d'atténuation de la pauvreté élaborées ces quinze dernières années. Le fait qu'il puisse renoncer à adopter et à mettre en œuvre des politiques foncières représente également un risque. La présence du FIDA sur le terrain permet à celui-ci de participer aux activités que mènent le pays et les donateurs dans ces domaines. Récemment, le gouvernement a, en matière d'appui au microfinancement, changé de politique. Pour parer à ce risque, le programme proposé met l'accent sur la mobilisation de l'épargne et sur la formation des bénéficiaires, sans ouvrir de crédits. Un autre risque réside dans la difficulté de promouvoir la participation des groupes les plus pauvres. Les importantes mesures de conseil et de formation qui seront mises en œuvre dans le cadre du programme visent à atténuer ce risque.

Classement environnemental

31. Conformément aux procédures d'évaluation de l'impact environnemental en vigueur au FIDA, le programme est classé dans la catégorie B, ce qui signifie qu'il risque peu d'avoir un impact négatif important sur l'environnement.

K. Durabilité

32. Les activités appuyées au niveau des ménages et des exploitations agricoles devraient devenir autonomes au bout d'environ 18 mois. En ce qui concerne le gouvernement, les coûts récurrents à la charge de l'État sont estimés à 1,3 million de USD, soit 100 000 USD par district, ce qui représente 5% des coûts récurrents annuels des districts. Ces coûts seront couverts par les recettes des districts et par le budget national. Le programme contribuera grandement à la création de revenus locaux.

II. Instruments juridiques et autorité

33. Un accord de financement entre la République de l'Ouganda et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de financement négocié est joint en annexe.
34. La République de l'Ouganda est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
35. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

III. Recommandation

36. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Ouganda un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-huit millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (18 550 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2046 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de l'Ouganda un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (280 000 DTS), qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

Résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de financement négocié

(Négociations conclues le 29 novembre 2006)

Équité entre les sexes

1. Le Gouvernement fera en sorte que l'équilibre entre les sexes soit respecté, dans la mesure du possible, dans toutes les activités relevant du programme.

Lutte contre les ravageurs

2. Le Gouvernement s'assurera que les pesticides achetés dans le cadre du programme ne contiennent aucun produit dont l'usage est interdit par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ou classés par l'Organisation mondiale de la santé dans la catégorie des produits extrêmement dangereux ou très dangereux.

Taxes

3. Le Gouvernement veillera à ce que le Ministère des collectivités locales ouvre des crédits annuels couvrant les droits et taxes afférents à l'ensemble des achats effectués pour les besoins du programme.

Participation des ministères

4. Par l'intermédiaire du Ministère des collectivités locales, le Gouvernement fera en sorte que tous les ministères concernés par le programme assistent aux réunions du Comité des politiques interministérielles.

Bunyoro Toro Development Company

5. Le Gouvernement veillera à ce qu'une étude de la viabilité financière de cette société soit effectuée dans les 12 mois suivant la date d'entrée en vigueur de l'accord de financement, et fera en sorte que, une fois ce délai écoulé, tout versement effectué en faveur de la société sur le produit du prêt soit subordonné à un plan de restructuration ayant l'agrément du FIDA et l'accord du gouvernement.

Pas de réduction des subventions

6. Le Gouvernement fera en sorte que le montant central des subventions conditionnelles, inconditionnelles et de péréquation attribuées par le gouvernement pour financer le fonctionnement des collectivités locales des districts participant au programme, ne sera pas diminué en raison des crédits supplémentaires dont celles-ci disposeront dans le cadre du programme.

Suspension

7. Le FIDA peut suspendre le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte du prêt et/ou du compte du don si le manuel d'exécution du programme, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, suspension, révocation, amendement ou modification sans l'accord préalable du Fonds, lequel considère que cette dérogation, suspension, révocation, amendement ou modification a ou est susceptible d'avoir des conséquences défavorables pour le programme. Le Fonds suspendra également ce droit si le ou les rapport(s) d'audit n'ont pas été dûment établi(s) dans les douze (12) mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

Conditions préalables aux retraits

8. Il ne sera effectué aucun retrait sur le compte du prêt pour régler des dépenses engagées dans le cadre du programme avant que:

- a) Le Ministère des collectivités locales ait ouvert au moins quatre nouveaux comptes auprès de banques situées dans les districts relevant du programme; et
- b) Le Ministère des collectivités locales ait signé, sous une forme ayant l'agrément du FIDA, les contrats de travail des cadres et du personnel du bureau national de liaison (agent national de liaison, contrôleur financier, responsable du suivi et de l'évaluation et aide-comptable).

Conditions préalables à l'entrée en vigueur

9. L'entrée en vigueur de l'accord de financement est subordonnée au respect des conditions préalables suivantes:
- a) Le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial et le compte bancaire réservé au don;
 - b) L'accord de financement a été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
 - c) Un avis juridique favorable délivré par le procureur général a été remis au FIDA par le Gouvernement.

Key reference documents

Country reference documents

Poverty Eradication Action Plan (PEAP), Ministry of Finance and Economic Development, 2004
Uganda Poverty Status Report, Progress in Implementing the Poverty Eradication Action Plan, Ministry of Finance and Economic Development, 2005
Community Empowerment for Rural Development, Ministry of Finance and Economic Development (2203)
Budget Speech, Ministry of Finance and Economic Development, June 2006
Draft Local Government Sector Investment Plan (LGSIP), Ministry of Local Government, April 2006
District Three-Year Development Plans (for Kamwenge, Kyenjojo, Kabarole, Bundibugyo, Bugiri, Buliisa, Nakaseke)
Uganda Participatory Poverty Assessment Process reports for selected Districts (undated)
Uganda Health Sector Strategic Plan, 2005/06 - 2009/10 Ministry of Health, 2004
The Uganda Land Act, CAP. 227 Revised Edition 2000
Local Government Act, 1997

IFAD reference documents

Uganda COSOP 2004
Various IFAD Learning Notes (targeting, rural finance, environment)
IFAD Policy on Rural Finance, 2000
Administrative Procedures on Environment Assessment
Prerequisites of Gender Sensitive Design; and,
Private Sector Partnership and Development Strategy

Other miscellaneous reference documents

Appraisal Report, 1998
Loan Agreement, 1998
Baseline Strategy, 2001
IFAD Supervision Mission Reports (2001-2005)
IFAD Completion Evaluation, 1 March 2005

Logical framework

Hierarchy of Objectives	Key Indicators and Targets	Means of Verification	Critical Assumptions
Development Goal			
Significant improvement in standard and sustainability of the livelihoods of poor rural households (HHs)	<ul style="list-style-type: none"> The majority of the poorest HHs impacted by the Programme experience improved living conditions in terms of production and income Attainment of key IFAD RIMS indicators 	<ul style="list-style-type: none"> Programme case studies and impact surveys M&E Reports 	<ul style="list-style-type: none"> Political stability maintained, security improved and consistent adherence to policy
Purposes/Objectives:			
<ul style="list-style-type: none"> Rural communities mobilised, self-reliant, and even poorest benefit from DLSP activities and funds Productivity and incomes of HHs increased and more sustainable Land tenure rights formalized; communal land better managed, rationally utilised and protected Critical infrastructure provided or improved and accessible Districts, Sub-counties, Parishes supported to deepen decentralisation 	<ul style="list-style-type: none"> % increase in community organisations operational and self reliant Majority (% or #) of participating HHs attain: <ul style="list-style-type: none"> Increased food security Improved nutrition of mothers, children Increased cash income from market-driven primary production and enterprises Enhanced resilience of their resource base Improved access to services, water and sanitation and road networks Improved grassroots service delivery Dormant District Departments activated and capabilities augmented; Sub-counties and Parishes supported to deliver essential services 	<ul style="list-style-type: none"> Component and Programme progress reports and surveys Periodic bi-annual, annual and other M&E reports Mid-term review, Completion reports; Statistical reports available from UBOS, MoH, other ministries departments District Department, Sub-county, Parish meeting minutes, records and reports 	<ul style="list-style-type: none"> Government continues to follow its current PEAP, PMA and decentralisation policies and ensures their adequate funding Government assures that its Land Policy, Land Use Policy and Domestic Relations Bill are approved and put into action
Main Outputs by Component:			
Community Mobilisation, Savings and Services Exclusion overcome, groups set up; people informed, trained, self-reliant; gender balance more equitable	<ul style="list-style-type: none"> %/# of savings groups organised, trained, self-reliant and linked to MFIs Split of group membership/leadership: men, women and youth by % or # % of savings group members that actively save Service Provider entities and Associations activated, self-reliant # and split of learners completing FAL and vocational training %/# of malnourished children followed up by responsible Parish official 	<ul style="list-style-type: none"> Periodic contract progress reports MFI records and reports FAL records and examination results Parish service delivery surveys Parish meeting minutes, reports LC annual plans, budgets, reports 	<ul style="list-style-type: none"> Adequate allocation, timely release of Government funds Good calibre staff recruited Service Provider availability and calibre are adequate Parish records well compiled
Agriculture and Land Management Farmer, fisher folk groups, with increased production and income Individual occupier land certificates; better practices; and communal lands management systems in place	<ul style="list-style-type: none"> # of primary producers/groups engaged in commercial enterprises; # of processors, traders engaged in enterprises linked to farmer groups; # of Farmers Associations providing services to members on cost recovery # communal land management activities operating, improving conservation # of small farmers with land rights of use/ownership of land registered # of Local Government (LG) units actively applying Lands legislation 	<ul style="list-style-type: none"> Annual reports of Departments, plus NAADS, NARO and MTTI M&E reports Association register and records Land Registers, District Land Board reports 	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration realized, contracts and reporting proficient New M&E system operational Land and Land Use Policies effective and resource provision
Access Road, Water Infrastructure Water, sanitation coverage increased; resultant hygiene, disease reduction Roads access to markets, services assured and o&m satisfactory	<ul style="list-style-type: none"> % of scheduled outreach visits achieved and satisfied users of services Split of service coverage of men, women, youth, by % and # % of HHs/institutions/locations with access to safe water, sanitation facilities % reduction of incidence of impassability on Programme roads # of additional HHs with improved roads access 	<ul style="list-style-type: none"> Parish, District records and HMIS data District Contracts Committee minutes Contract supervision/progress reports Technical Department records, reports Development Plan reviews 	<ul style="list-style-type: none"> Incentive plans staff/volunteers Parish/Sub-county reporting Contracts Committee sound Availability of contractors
District, Sub-county Execution Key LG Departments, agencies enabled to operate effectively, with improved gender balance in cadres	<ul style="list-style-type: none"> # of LG Departments, agencies equipped, mobilized for effective operation Representation of women in cadre, %/# DLSF fund allocation, fund flows assured 	<ul style="list-style-type: none"> District audit, meeting records Supervision, progress reports District DLSP accounts and records 	<ul style="list-style-type: none"> Gender factors in contracts DLSF preferential funds allocation formula in use
Programme Liaison Effective, smooth progress of DLSP by: oversight of operations, financial control, support of M&E, mentoring of new Districts and Donor liaison	<ul style="list-style-type: none"> disbursement of IFAD financing agreement progresses on target Liaison Office capability augmented Service Provider contract systems operating, performance supervised M&E system simplified and in operation 	<ul style="list-style-type: none"> Supervision and progress reports Programme accounts and records Community M&E outputs Records of dialogue meetings 	<ul style="list-style-type: none"> As above

